

# SAFETY DATA SHEET

#### 1. Identification

Product identifier MSO Spray Adjuvant PCP 33193

Other means of identification Not available.

Recommended use Agricultural Adjuvant

**Recommended restrictions** None known.

Manufacturer/Importer/Supplier/Distributor information

Manufacturer

Company name Norac Concepts
Address P.O. Box 31097

Guelph, ON N1H 8K1

**Telephone** 519-821-3633

E-mail info@noracconcepts.com

**Emergency phone number** 613-787-5620 **Supplier** See above.

## 2. Hazard identification

Physical hazards Not classified.

Health hazardsSkin corrosion/irritationCategory 2Serious eye damage/eye irritationCategory 1

Environmental hazards Not classified.

Label elements



Signal word Danger

Hazard statement Causes skin irritation. Causes serious eye damage.

**Precautionary statement** 

**Prevention** Wash thoroughly after handling. Wear protective gloves, eye protection, and face protection.

Response IF ON SKIN: Wash with plenty of water. Specific treatment (see information on this label). If skin

irritation occurs: Get medical attention. Take off contaminated clothing and wash it before reuse. IF IN EYES: Rinse cautiously with water for several minutes. Remove contact lenses, if present

and easy to do. Continue rinsing. Immediately call a POISON CENTER or doctor.

**Storage** Store away from incompatible materials.

**Disposal** Dispose of container in accordance with local, regional, national and international regulations.

Other hazards None known.

Supplemental information

This product is not subject to the Hazardous Products Act (HPA) Part II (Hazardous Products) as

per paragraph 12(j); Schedule 1 (Non-Application of Part II).

This restriction states that Part II does not apply in respect of the sale or importation of anything listed in Schedule 1 which includes any pest control product as defined in subsection 2(1) of the Pest Control Products Act, any explosive as defined in section 2 of the Explosives Act, any cosmetic, device, drug or food, as defined in section 2 of the Food and Drugs Act, any consumer product as defined in section 2 of the Canada Consumer Product Safety Act and any wood or

product made of wood.

Exempt - Registered product - (PCP 33193).

## 3. Composition/information on ingredients

**Mixtures** 

 Chemical name
 Common name and synonyms
 CAS number
 %

 Surfactant Blend
 Mixture
 100

All concentrations are in percent by weight unless ingredient is a gas. Gas concentrations are in percent by volume.

#31387 Page: 1 of 7 Issue date 13-September-2022

4. First-aid measures Inhalation IF INHALED: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably mouth-to-mouth if possible. Call a poison control center or doctor for further treatment advice. Skin contact IF ON SKIN OR CLOTHING: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice. IF IN EYES: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove Eye contact contact lenses if present, after the first 5 minutes, then, continue rinsing eye. Call a poison control center or doctor for treatment advice. IF SWALLOWED: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Do not Ingestion induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give any liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person. Severe eye irritation. Symptoms may include stinging, tearing, redness, swelling, and blurred Most important vision. Permanent eye damage including blindness could result. Skin irritation. May cause redness symptoms/effects, acute and and pain. delayed Symptoms may be delayed. Indication of immediate medical attention and special treatment needed Keep out of reach of children. Avoid contact with eyes and skin. If you feel unwell, seek medical **General information** advice (show the label where possible). Show this safety data sheet to the doctor in attendance. NOTICE TO USER This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the Pest Control Products Act to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention. 5. Fire-fighting measures Suitable extinguishing media Water fog. Foam. Dry chemical powder. Carbon dioxide. Unsuitable extinguishing Do not use water jet as an extinguisher, as this will spread the fire. media Specific hazards arising from During fire, gases hazardous to health may be formed. the chemical May include and are not limited to: Oxides of carbon. **Hazardous combustion** 

# products Special protective equipment Self-contained breathing apparatus and full protective clothing must be worn in case of fire. and precautions for firefighters Move containers from fire area if you can do so without risk. Fire fighting equipment/instructions Specific methods Use standard firefighting procedures and consider the hazards of other involved materials. No unusual fire or explosion hazards noted. General fire hazards 6. Accidental release measures

# Personal precautions,

protective equipment and emergency procedures

Keep unnecessary personnel away. Keep people away from and upwind of spill/leak. Wear appropriate protective equipment and clothing during clean-up. Do not touch damaged containers or spilled material unless wearing appropriate protective clothing. Ensure adequate ventilation. Local authorities should be advised if significant spillages cannot be contained. For personal protection, see section 8 of the SDS.

Methods and materials for containment and cleaning up

Soak up spill with absorbent material (kitty litter, granular clay, soil) and collect into a waste container. Wash spill site with water after material pick-up and dispose with waste. See DISPOSAL statement below.

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean up of spills.

Never return spills to original containers for re-use.

**Environmental precautions** 

Avoid discharge into drains, water courses or onto the ground. Do not discharge into lakes, streams, ponds or public waters.

## 7. Handling and storage

#### Precautions for safe handling

Avoid contact with eyes, skin, and clothing. Provide adequate ventilation. Wear appropriate personal protective equipment. Wash thoroughly after handling. Use good industrial hygiene practices in handling this material. When using do not eat or drink.

#31387 Page: 2 of 7 Issue date 13-September-2022 Conditions for safe storage, including any incompatibilities

Store in a cool, dry and well-ventilated area. Keep in original container tightly closed in a safe place when not in use. Keep away from food, drink and animal feedstuffs. Store away from incompatible materials (see Section 10 of the SDS). Keep out of reach of children.

# 8. Exposure controls/Personal protection

Occupational exposure limits

Biological limit values

Appropriate engineering

controls

No exposure limits noted for ingredient(s).

No biological exposure limits noted for the ingredient(s).

Good general ventilation (typically 10 air changes per hour) should be used. Ventilation rates should be matched to conditions. If applicable, use process enclosures, local exhaust ventilation, or other engineering controls to maintain airborne levels below recommended exposure limits. If exposure limits have not been established, maintain airborne levels to an acceptable level.

Individual protection measures, such as personal protective equipment

**Eye/face protection** Wear safety glasses with side shields (or goggles) and a face shield.

Skin protection

Hand protection Impervious gloves. Confirm with reputable supplier first.

Other Wear appropriate chemical resistant clothing. As required by employer code.

During mixing, loading, application, spill clean-up and sprayer clean-up, maintenance or repair, wear coveralls over a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks and chemical-resistant footwear. In addition, wear protective eyewear (goggles or face shield) during

mixing and loading.

**Respiratory protection** Where exposure guideline levels may be exceeded, use an approved NIOSH respirator.

Respirator should be selected by and used under the direction of a trained health and safety professional following requirements found in OSHA's respirator standard (29 CFR 1910.134),

CAN/CSA-Z94.4 and ANSI's standard for respiratory protection (Z88.2).

Thermal hazards Not applicable.

General hygiene considerations

Always observe good personal hygiene measures, such as washing after handling the material and before eating, drinking, and/or smoking. Routinely wash work clothing and protective equipment to remove contaminants. When using do not eat or drink.

## 9. Physical and chemical properties

AppearanceLiquidPhysical stateLiquid.FormLiquid.

Colour Clear yellow to Amber

**Odour** Slight

Odour thresholdNot available.pHNot available.Melting point/freezing pointNot available.Initial boiling point and boilingNot available.

range

Flash point > 93.3 °C (> 199.9 °F) Pensky-Martens Closed Cup

Evaporation rate Not available.

Flammability (solid, gas) Not applicable.

Upper/lower flammability or explosive limits

Flammability limit - lower

Not available.

Flammability limit - upper

(%)

Not available.

Explosive limit - lower (%)

Not available.

Explosive limit – upper

Not available.

(%)

Vapour pressureNot available.Vapour densityNot available.Relative density0.89 @ 20°C

Solubility(ies)

Solubility (water) Dispersible

Partition coefficient Not available.

(n-octanol/water)

Not available.

**Auto-ignition temperature** 

#31387 Page: 3 of 7 Issue date 13-September-2022

**Decomposition temperature** 

Not available. Not available.

Other information

**Viscosity** 

**Explosive properties** Not explosive. **Oxidising properties** Not oxidising

10. Stability and reactivity

The product is stable and non-reactive under normal conditions of use, storage and transport. Reactivity

**Chemical stability** Material is stable under normal conditions.

Possibility of hazardous

reactions

No dangerous reaction known under conditions of normal use.

Conditions to avoid Keep away from heat, hot surfaces, sparks, open flames and other ignition sources. Do not mix

with other chemicals.

Incompatible materials Strong oxidising agents. Strong acids. Strong bases.

Hazardous decomposition

products

May include and are not limited to: Oxides of carbon.

11. Toxicological information

Information on likely routes of exposure

Inhalation No adverse effects due to inhalation are expected.

Skin contact Causes skin irritation.

**Eve contact** Causes serious eve damage.

May cause stomach distress, nausea or vomiting. Ingestion

Symptoms related to the physical, chemical and toxicological characteristics Severe eye irritation. Symptoms may include stinging, tearing, redness, swelling, and blurred vision. Permanent eye damage including blindness could result. Skin irritation. May cause

redness and pain.

Information on toxicological effects

Not known. **Acute toxicity** 

**Product Species Test Results** 

MSO Spray Adjuvant PCP 33193 (CAS Mixture)

Acute

Dermal

LD50 Rabbit > 5000 mg/kg, Tested

Oral

LD50 Rat > 5000 mg/kg, Tested

Skin corrosion/irritation Causes skin irritation.

Not available. **Exposure minutes** Not available. Erythema value Oedema value Not available.

Serious eye damage/eye

irritation

Causes serious eye damage.

Corneal opacity value Not available. Iris lesion value Not available. Not available. Conjunctival reddening

value

Notavailable. Conjunctival oedema value Recover days Not available.

Respiratory or skin sensitisation

Respiratory sensitisation Not a respiratory sensitizer.

Skin sensitisation This product is not expected to cause skin sensitisation.

Germ cell mutagenicity No data available to indicate product or any components present at greater than 0.1% are

mutagenic or genotoxic.

Not classified. Carcinogenicity

Reproductive toxicity This product is not expected to cause reproductive or developmental effects.

Specific target organ toxicity -

single exposure

Not classified.

#31387 Page: 4 of 7 Issue date 13-September-2022 Specific target organ toxicity -

repeated exposure

Not classified.

**Aspiration hazard** 

Not an aspiration hazard.

Chronic effects
Further information

Not available.

# 12. Ecological information

**Ecotoxicity** 

Not available.

Persistence and degradability

Bioaccumulative potential

No data is available on the degradability of any ingredients in the mixture.

Mobility in soil
Mobility in general

No data available.

Other adverse effects

No other adverse environmental effects (e.g. ozone depletion, photochemical ozone creation potential, endocrine disruption, global warming potential) are expected from this component.

## 13. Disposal considerations

#### **Disposal instructions**

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean up of spills.

FOR DISPOSAL OF PLASTIC JUGS: Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site.

- 1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.

  2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use. If there is no container collection
- 2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use. If there is no container colle site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

FOR REFILLABLE CONTAINERS: For disposal, this container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. Do not use this container for any other purpose. If the container is not being refilled, refer to the section FOR DISPOSAL OF PLASTIC JUGS.

EMERGENCY TELEPHONE NUMBER: All hours, (613) 787-5620 ONLY for health and environmental information.

Local disposal regulations

Hazardous waste code

Dispose in accordance with all applicable regulations.

The waste code should be assigned in discussion between the user, the producer and the waste

disposal company.

Waste from residues / unused

products

Dispose of in accordance with local regulations. Empty containers or liners may retain some product residues. This material and its container must be disposed of in a safe manner (see: Disposal instructions).

Contaminated packaging

Since emptied containers may retain product residue, follow label warnings even after container is emptied. Empty containers should be taken to an approved waste handling site for recycling or disposal.

# 14. Transport information

General

Canada: TDG Proof of Classification: Classification Method: Classified as per Part 2, Sections 2.1-2.8 of the Transportation of Dangerous Goods Regulations. If applicable, the technical name and the classification of the product will appear below.

#### **Transportation of Dangerous Goods (TDG - Canada)**

Not regulated as dangerous goods.

#31387 Page: 5 of 7 Issue date 13-September-2022

## 15. Regulatory information

#### Canadian federal regulations

This product is not subject to the Hazardous Products Act (HPA) Part II (Hazardous Products) as per paragraph 12(j); Schedule 1 (Non-Application of Part II).

This restriction states that Part II does not apply in respect of the sale or importation of anything listed in Schedule 1 which includes any pest control product as defined in subsection 2(1) of the Pest Control Products Act, any explosive as defined in section 2 of the Explosives Act, any cosmetic, device, drug or food, as defined in section 2 of the Food and Drugs Act, any consumer product as defined in section 2 of the Canada Consumer Product Safety Act and any wood or product made of wood.

Read the approved PCPA label prior to using or handling the pest control product.

This chemical is a pest control product registered by Health Canada Pest Management Regulatory Agency and is subject to certain labelling requirements under the Pest Control Products Act. These requirements differ from the classification criteria and hazard information required for GHS-consistent safety data sheets. Following is the hazard information required on the pest control product label:

DANGER - SKIN AND EYE IRRITANT

Warning, contains the allergen soy.

READ THE LABEL BEFORE USING. KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.

REGISTRATION NO. 33193 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

#### PRECAUTIONS:

HANDLING: During mixing, loading, application, spill clean-up and sprayer clean-up, maintenance or repair, wear coveralls over a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks and chemical-resistant footwear. In addition, wear protective eyewear (goggles or face shield) during mixing and loading. Severely irritating to the eye. DO NOT get in eyes. Causes skin irritation. DO NOT get on skin. Wash thoroughly with soap and water after handling. Avoid breathing spray mist. Store away from food or feed. Do not contaminate water supplies, wetland areas, or any body of water by direct application, spray drift or when cleaning and rinsing spray equipment or containers.

When applied as a tank-mix combination, read and observe all label directions, including rates, personal protective equipment, restrictions and precautions for each product used in the tank-mix. Always use in accordance with the most restrictive label restrictions and precautions.

RESTRICTED ENTRY: Workers must not enter treated fields within the restricted entry interval stated on the label of the pesticide applied in conjunction with MSO SPRAY ADJUVANT.

#### Export Control List (CEPA 1999, Schedule 3)

Not listed.

#### **Greenhouse Gases**

Not listed.

#### **Precursor Control Regulations**

Not regulated.

#### International regulations

WHMIS classification Exempt - Registered product - (PCP 33193)

#### Inventory status

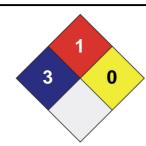
Country(s) or regionInventory nameOn inventory (yes/no)\*CanadaDomestic Substances List (DSL)YesCanadaNon-Domestic Substances List (NDSL)No

\*A "Yes" indicates that all components of this product comply with the inventory requirements administered by the governing country(s)

#### 16. Other information







Issue date13-September-2022Revision date13-September-2022

Version No. 02

Other information For an updated SDS, please contact the supplier/manufacturer listed on the first page of the

document.

**Disclaimer** The information in the safety data sheet was written based on the best knowledge and experience

currently available. Information contained herein was obtained from sources considered technically accurate and reliable. While every effort has been made to ensure full disclosure of product hazards, in some cases data is not available and is so stated. Since conditions of actual product use are beyond control of the supplier, it is assumed that users of this material have been fully trained according to the requirements of all applicable legislation and regulatory instruments. No warranty, expressed or implied, is made and supplier will not be liable for any losses, injuries or consequential damages which may result from the use of or reliance on any information

contained in this document.

Prepared by Norac Concepts Inc. Phone: (519) 821-3633

#31387 Page: 7 of 7 Issue date 13-September-2022

# NORAC

# FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

#### 1. Identification

Identificateur de produit MSO Spray Adjuvant PCP 33193

Autres moyens d'identificationPas disponible.Usage recommandéAgricultural AdjuvantRestrictions d'utilisationAucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

**Fabricant** 

Nom de la société Norac Concepts Adresse boîte postale 31097

Guelph, ON N1H 8K1

**Téléphone** 519-821-3633

Courriel info@noracconcepts.com

Numéro de téléphone

d'urgence

613-787-5620

Fournisseur Voir ci-dessus

### 2. Identification des dangers

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santé Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1

Dangers environnementaux Non classé.

Éléments d'étiquetage



Danger

Mention d'avertissement

Mention de danger

Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux.

Conseil de prudence

**Prévention** Se laver soigneusement après manipulation. Porter des gants, de protection des yeux, et de

protection du visage

Intervention EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. Traitement particulier

(consulter cette étiquette pour information). En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou médecin.

Stockage Conserver à l'écart de matières incompatibles.

Éliminer le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et

internationale.

Autres dangers Aucun(e) connu(e).

Renseignements Ce produit n'est pas assujettie à la Loi sur les produits dangereux, PARTIE II

supplémentaires (Produits dangereux) comme indiqué au alinéa 12 (j); ANNEXE 1(Non-application de la partie II).

La exclusion de la partie II applique à sur la vente ou l'importation de toute chose mentionnée à l'annexe I. L'annexe I comprent Produits antiparasitaires au sens du paragraphe 2(1) de la Loi sur

les produits antiparasitaires, Explosifs au sens de l'article 2 de la Loi sur les explosifs,

Cosmétiques, instruments, drogues ou aliments, au sens de l'article 2 de la Loi sur les aliments et drogues, Produits de consommation au sens de l'article 2 de la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation et Rois ou produits en la significant de la consommation et Rois ou produits en la significant de la consommation et Rois ou produits en la significant de la consommation et Rois ou produits en la significant de la consommation et Rois ou produits en la significant de la consommation et la consommation

produits de consommation et Bois ou produits en bois.

Exempt - Produit Enregistré - (LPA 33193).

#### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%	
Mélange de surfactants		Mélange	100	

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

# 4. Premiers soins

Inhalation

S'IL EST INHALÉ: Déplacer la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, composez le 911 ou une ambulance, puis donner la respiration artificielle, préférence bouche-à-bouche si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour plus amples conseils de traitement.

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Si la personne porte des lentilles cornéennes, les retirer après 5 minutes, puis continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils de traitement.

Ingestion

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner

aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et des douleurs.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire Les symptômes peuvent être différés.

Informations générales

Tenir hors de la portée des enfants. Éviter le contact avec les yeux et la peau. En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

#### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone.

Méthodes d'extinction inappropriées

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Risques spécifiques provenant des produits chimiques

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Produits dangereux résultant de la combustion

Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Risques d'incendie généraux

Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

# 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

# Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Imbiber le déversement à l'aide d'une matière absorbante (litière pour chat, argile granulé, terre) et le récupérer dans un récipient à déchets. Laver le lieu du déversement avec de l'eau après avoir ramassé le déversement, puis éliminer avec les déchets. Voir la section ÉLIMINATION ci-dessous. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

# Précautions pour la protection de l'environnement

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

### 7. Manutention et stockage

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Veiller à une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver soigneusement après manipulation. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

#### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Entreposer le produit dans un endroit frais, sec, et bien aéré. Conserver le produit dans le contenant d'origine fermé hermétiquement dans un endroit sécuritaire entre chaque utilisation. Tenir à l'écart des aliments et des boissons destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS). Tenir hors de portée des enfants.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

# Limites d'exposition

Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Valeurs biologiques limites Contrôles d'ingénierie appropriés Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques) et un écran facial.

#### Protection de la peau

Protection des mains

Gants imperméables. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Autre

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques Conformément aux directives de votre employeur.

Durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage des déversements et du pulvérisateur, l'entretien et les réparations, porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques. De plus, porter des lunettes de protection ou un écran facial pendant le mélange et le chargement.

#### Protection respiratoire

Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH

Le respirateur devrait être choisi près et employé sous la direction des exigences après de professionnel d'une salubrité qualifiée et de sûreté trouvées dans la norme du respirateur de l'OSHA (29 CFR 1910.134), CAN/CSA-Z94.4 et la norme de la norme ANSI pour la protection respiratoire (Z88.2).

# **Dangers thermiques**

Sans objet.

# Considérations d'hygiène générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect Liquide État physique Liquide. Forme Liquide.

**Couleur** Jaune transparente à Ambre

**Odeur** Faible

Seuil de l'odeur Pas disponible.

pH Pas disponible.

Point de fusion et point de

congélation

Pas disponible.

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition

Pas disponible.

Point d'éclair > 93.3 °C (> 199.9 °F) Pensky-Martens coupelle fermée

Vitesse d'évaporation Pas disponible.

Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

Pas disponible.

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

Pas disponible.

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Pas disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Pas disponible.

Tension de vapeurPas disponible.Densité de vapeurPas disponible.Densité relative0.89 @ 20°C

Solubilité

Solubilité (eau)
Coefficient de partage

n-octanol/eau

Pas disponible.

Dispersible

Température

Pas disponible.

d'auto-inflammation

Température de décomposition Pas disponible.

Viscosité Pas disponible.

**Autres informations** 

Propriétés explosives Non explosif.

Propriétés comburantes Non oxydant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions

dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute

autre source d'ignition. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.

Matériaux incompatibles

Produits de décomposition

dangereux

Agents comburants forts. Acides forts. Bases fortes.

Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

#### 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

**Inhalation** On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas d'inhalation.

Peau Provoque une irritation cutanée.

Yeux Provoque de graves lésions des yeux.

Inconnu(e).

Post annual model in the first day of the standard of the stan

**Ingestion** Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

Les symptômes correspondant

aux caractéristiques physiques, chimiques et

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et des douleurs.

toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur les effets toxicologiques

**Produit Espèces** Résultats d'épreuves

MSO Spray Adjuvant PCP 33193 (CAS Mélange)

Aiguë

Cutané

DL50 Lapin > 5000 mg/kg, testé

Orale

DL50 Rat > 5000 mg/kg, testé

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Minutes d'exposition Pas disponible. Indice d'érythème Pas disponible. Valeur d'un œdème Pas disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque de graves lésions des yeux.

Valeur de l'opacité de la

cornée

Pas disponible.

Pas disponible.

Valeur de la lésion de l'iris Valeur des rougeurs de la

Pas disponible.

conjonctive

Valeur d'un œdème de la

conjonctive

Pas disponible.

Jours de récupération Pas disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de

plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité

On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le Toxicité pour la reproduction

développement.

Toxicité pour certains organes

cibles - exposition unique

Non classé.

Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Danger par aspiration Pas un danger par aspiration.

Effets chroniques Pas disponible. **Autres informations** Pas disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Pas disponible.

Persistance et dégradation

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

Potentiel de bioaccumulation

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Mobilité générale Pas disponible.

On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., **Autres effets nocifs** 

appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

#### 13. Données sur l'élimination

#### Instructions pour l'élimination

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

#### ÉLIMINATION DES CONTENANTS EN PLASTIQUE:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant.

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. 2.Rendre le contenant inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale

EMBALLAGES RÉUTILISABLES: En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Si le contenant ne sera pas réutilisé, consulter la section ÉLIMINATION DES CONTENANTS EN PLASTIQUE.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE : À toute heure, 613-787-5620, SEULEMENT pour des renseignements sur la santé et l'environnement.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).

**Emballages contaminés** 

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

### 14. Informations relatives au transport

#### Généralités

Canada: Preuve de classification: Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affiche ci-dessous.

#### Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

## 15. Informations sur la réglementation

# Règlements fédéraux canadiens

Ce produit n'est pas assujettie à la Loi sur les produits dangereux, PARTIE II (Produits dangereux) comme indiqué au alinéa 12 (j); ANNEXE 1(Non-application de la partie II).

La exclusion de la partie II applique à sur la vente ou l'importation de toute chose mentionnée à l'annexe I. L'annexe I comprent Produits antiparasitaires au sens du paragraphe 2(1) de la Loi sur les produits antiparasitaires, Explosifs au sens de l'article 2 de la Loi sur les explosifs, Cosmétiques, instruments, drogues ou aliments, au sens de l'article 2 de la Loi sur les aliments et drogues, Produits de consommation au sens de l'article 2 de la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation et Bois ou produits en bois.

Lire l'étiquette approuvée, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujetti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire.

DANGER - Irritant pour les yeux et la peau

Avertissement, contient l'allergène soja.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION. TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

No D'HOMOLOGATION 33193 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

#### PRÉCAUTIONS:

MANIPULATION: Durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage des déversements et du pulvérisateur, l'entretien et les réparations, porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques. De plus, porter des lunettes de protection ou un écran facial pendant le mélange et le chargement. Extrêmement irritant aux yeux. NE PAS laisser venir en contact avec les yeux. Cause une irritation cutanée. NE PAS laisser venir en contact avec la peau. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Entreposer le produit à l'écart de la nourriture humaine ou animale. Ne pas contaminer l'approvisionnement en eau, les zones humides et toute autre étendue d'eau par application directe du produit, dérive de pulvérisation et lors du nettoyage ou du rinçage de l'équipement de pulvérisation ou des contenants.

Lorsqu'il est appliqué comme mélange en réservoir, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux, l'équipement de protection individuelle, les restrictions et les précautions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Toujours utiliser conformément à les restrictions et les précautions les plus sévères.

DÉLAI DE SÉCURITÉ: Les travailleurs ne doivent pas retourner dans les champs traités avant la fin du délai de sécurité indiqué sur l'étiquette du pesticide appliqué en association avec MSO ADJUVANT POUR BOUILLIE.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Classification SIMDUT Exempt - Produit enregistré - (LPA 33193)

**Inventaires** 

Pays ou région Nom de l'inventaire En stock (Oui/Non)\*

Canada Liste intérieure des substances (LIS)

Canada Liste extérieure des substances (LES) Non

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

Oui

# 16. Autres informations

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Date de publication Date de la révision Version n°

**Autres informations** 

Clause d'exonération de responsabilité

Santé / 3
Inflammabilité 1
Danger physique 0
Protection individuelle X



- 13-Septembre-2022
- 13-Septembre-2022

02

Pour obtenir une FDS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Les renseignements contenus dans cette fiches de données de sécurité ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles. L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont audelà du contrôle du fournisseur, il est présupposé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Préparée par

Norac Concepts Inc. Téléphone: (519) 821-3633